



## RÈGLEMENT DES FOULEES CUG'ANIM 2024

### Organisation

Association CUG'ANIM

### Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les athlètes licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA.

Il incombe aux « non-licenciés » de souscrire une assurance personnelle.

En cas de non-respect de ces règles, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

### Départ/Arrivée

- 9h: Course en individuel Le P'tit Cug 5 kms mesurés (1boucle)
- 10h : Course en individuel Cug'Anim 10 kms mesurés (2boucles)

Le départ et l'arrivée se feront rue du Menhir (route de St Léger) à Cuguen le dimanche 18 février 2024.

### Parcours

Les épreuves se disputent sur un circuit mesuré sur la commune et protégé.

Elles sont conformes au règlement des courses Hors stade.

### Inscriptions

La participation aux épreuves est subordonnée à la fourniture préalable d'un dossier d'inscription complet, constitué de :

1. Un bulletin d'engagement distribué sur différentes épreuves à faire parvenir avant le samedi 10 février 2024 à Association Cug'Anim, 1 place de la Mairie, 35270 Cuguen ou par inscription sur le site **NextRun**.
2. Pour les licenciés FFA, la photocopie de la licence délivrée avec l'accord médical en cours de validité le jour de la course.
3. Les licences « Triathlon » ne sont pas autorisées.
4. Ceci est aussi valable pour les titulaires d'un pass' running faisant apparaître de façon précise la mention « Athlétisme » (autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée...).
5. Pour les non licenciés FFA, un certificat médical, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied EN COMPETITION, datant de moins d'UN AN au jour de l'épreuve.
6. Un chèque, à l'ordre de Cug'Anim, correspondant au montant indiqué suivant la course.

Tout bulletin mal rempli ne sera pas pris en compte.

## **Tarifs**

Course Le P'tit Cug: 7 € sur inscription et 10 € sur place

Course Cug'Anim: 10 € sur inscription et 13 € sur place

En cas d'annulation (COVID), les frais d'inscription seront concernés par NextRun.

## **Dossards**

Les dossards sont à retirer à la salle des Fêtes de Cuguen, le dimanche 18 Février 2024, à partir de 8h00 et jusqu'à 15 mn avant le départ de la course choisie.

## **Classements**

Course « Le P'tit Cug »: Individuels (à partir de minimes, classement au scratch)

Course « La Cug'Anim »: Individuels Hommes et Femmes (classement au scratch, et par catégorie cadets, juniors, espoirs, séniors, masters).

## **Récompenses**

Lot pour tous les arrivants.

Course « Le P'tit Cug »: Coupes au classement au scratch

Course « La Cug'Anim »: Coupes au classement au scratch et aux premiers de chaque catégorie : cadets, juniors, séniors-masters 0, masters 1-2, masters 3-4, masters 5-6, masters 7-8 et master 9.

Attention : le cumul de prix ne sera pas possible et, par défaut, c'est le classement au 1<sup>er</sup> par catégorie qui prime.

## **Ravitaillement**

En milieu de course et à l'arrivée

## **Contexte sanitaire lié au COVID-19**

Les règles en vigueur à date seront appliquées.

## **Droits organisation**

Le port du dossard remis par l'organisation est obligatoire. Il devra être fixé sur la poitrine et lisible lors de la course. Toute infraction à cette règle entraînera le non-classement de son auteur.

Chacun(e) des participant(e)s aux *Foulées Cug'Anim* s'engage à participer aux courses en respectant les consignes de l'organisation.

La mise hors course d'un coureur peut être prononcée en cas de non-respect du règlement, en cas de comportement non sportif ou dangereux pour les autres coureurs.

L'avis du comité d'organisation (Association Cug'Anim) est souverain.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

L'association Cug'Anim se réserve le droit sans contrepartie d'utiliser les photos réalisées lors de la course pour les besoins de ses différentes publications.

Les participants pourront demander la non-publication de leurs données nominatives dans les résultats auprès de l'association.

Informés de la possibilité de refuser, ne s'opposent pas à la publication de leurs noms dans les résultats.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.